

Séance publique du 21 juin 2005

Délibération n° 2005-2753

commission principale : développement économique

objet : **Projet Observatoire européen du cancer du Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) dans le cadre du Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes (Clara) - Subvention**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des affaires économiques et internationales - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 31 mai 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le contexte du projet dans Clara

Dans le cadre de Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise, la Communauté urbaine a fait le choix de développer la filière biotechnologie-santé avec l'ambition de positionner Lyon parmi les cinq principaux bioclusters européens les plus dynamiques d'ici trois ans parmi Oxford, Cambridge, Heidelberg, Munich, Swiss Biotech ou Medicon Valley.

Depuis plus de dix ans, d'importants efforts ont été réalisés pour encourager le développement d'un pôle biotech-santé en Rhône-Alpes avec, notamment :

- l'organisation à Lyon du Forum Mondial des Sciences du Vivant, BioVision, et de sa convention d'affaires, BioSquare,
- la mise en place d'un programme d'immobilier dédié aux activités de biotechnologies, en particulier Bioparc Lyon, situé au cœur du pôle santé Rockefeller,
- la création du service Lyon BioAdvisor et le Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes officiellement lancé en décembre 2002.

L'engagement marqué des collectivités aux côtés des entreprises et des acteurs de la recherche s'est encore illustré récemment par la réponse conjointe de Lyon et Grenoble à l'appel à projets lancé par le gouvernement en novembre 2004 pour faire émerger en France des pôles de compétitivité. Lyon et Grenoble ont en effet déposé un dossier de candidature dans le domaine de la santé sous le label Lyon-Biopôle, centre d'excellence mondial en diagnostic et vaccin.

Issu d'une initiative concertée entre le Ministère de la Recherche et de la Santé, la Région, le Conseil général et la Communauté urbaine ainsi que toute la communauté académique et industrielle locale, le projet Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes a été lancé avant même le lancement du plan cancer national en mars 2003. Il est à présent un des sept cancéropôles français labélisés. En novembre 2004, le cancéropôle a lancé son plan d'action et d'organisation, avec un budget maximum estimé à 60 M€, dans le cadre du volet économique du contrat d'agglomération entre la Communauté urbaine, la Région, le Conseil général et l'Etat. La Communauté urbaine a en effet retenu le principe d'une participation financière dans le cadre de sa compétence économique.

Le Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes est un réseau de recherche dans le cadre du plan cancer. Il a pour objectif de fédérer les différents acteurs de la cancérologie de Rhône-Alpes et d'Auvergne autour de la lutte contre le cancer en développant une stratégie de mise en réseau des acteurs des hôpitaux, des établissements de recherche, des universités et des établissements d'enseignement supérieur et d'industriels autour de plates-formes technologiques basées à Lyon, Grenoble et Saint-Etienne. Il rassemble 123 unités de recherche en cancérologie, 1.700 chercheurs et un club de 35 industriels.

L'année 2004 a été est une année de mutation et de structuration pour le cancéropôle. Le comité de pilotage du 29 novembre 2004 a entériné l'organisation, le programme de plateformes et le plan de financement prévisionnel du cancéropôle.

Le projet de plateformes structure notamment le cancéropôle autour de la mise en place de :

- quatre plates-formes autour de Lyon (PF Lyon "est" de génomique fonctionnelle au sein du centre Léon Bérard et de pharmacogénomique à l'hôpital Edouard Herriot-PF Lyon sud d'épigénétique) et Grenoble (PF de protéomique),
- deux thématiques de santé publique autour de Saint Etienne (création du Centre régional de ressources en santé publique et en prévention) et du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) de l'Organisation mondiale de la santé-OMS-(projet de centre européen d'épidémiologie),
- deux projets transversaux (Centre de Ressources Biologiques (CRB) et Preuve du Concept).

L'Auvergne a été accueillie au sein du cancéropôle et son acronyme est désormais Clara pour Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes. Il introduit une nouvelle thématique sur la nutrition et cancer.

Les premiers projets approuvés et lancés sont :

- les plates-formes de Lyon et Grenoble,
- le projet européen d'épidémiologie autour du CIRC,
- le financement des deux thématiques transversales : projet CRB et Preuve du concept,
- le financement de la tête de réseau.

Dans ce contexte, l'objet de cette délibération porte sur le lancement en 2005 du projet européen d'épidémiologie du CIRC, dénommé Observatoire européen du cancer.

La présentation du projet

Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) coordonne depuis 14 ans le recueil, l'analyse et l'interprétation des données sur l'incidence du cancer en Europe.

Le CIRC et Clara proposent d'élaborer un Observatoire européen du cancer dont les principaux objectifs seraient les suivants :

- compiler les bases de données sur les cas de cancer (Eurocim et Accis),
- définir des normes pour les registres du cancer, utiles pour leur application et procédures d'évaluation de la comparabilité,
- analyser et interpréter les données recueillies,
- diffuser des informations réunies et créées par la formation, les logiciels et la communication des résultats.

Ces principaux objectifs seront atteints par la réalisation de multiples projets liés entre eux et spécialisés dans certains thèmes.

Les acteurs impliqués sont le CIRC et Clara ainsi que tous les réseaux européens de surveillance et de registres des cancers. Les partenaires externes au projet sont de niveau européen dont les membres du Réseau européen de registres du cancer (ENCR) et de niveau régional avec les interactions à créer avec les registres du cancer existants (registre du cancer de l'Isère, le registre régional des cancers de l'enfant en Rhône-Alpes) et avec les groupes d'actifs dans l'utilisation des données descriptives.

De plus, le projet suivra un processus de management de projet avec la mise en place d'organes de pilotage opérationnel de l'action.

Le budget

Le projet propose un budget de 1,5 M€ sur trois ans sur la période 2005 à 2007. Le financement de ce projet sera pris en charge par les financeurs du cancéropôle. La Communauté urbaine s'engage à hauteur de 500 000 €. Le versement du financement se fera en deux fois : 350 000 € en 2005 et 150 000 € en 2006.

Les critères d'évaluation

- la mise en oeuvre des bases de données,
- la définition des normes, des procédures d'évaluation de la qualité des données et des procédures d'enregistrement,
- l'élaboration des registres : recueil des données, analyse et interprétation,
- la diffusion des informations recueillies et générées,
- emploi et activités générés par le projet,
- développement de synergie avec Lyon Biopôle ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Autorise monsieur le président à signer la convention pour l'année 2005 avec le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC).

2° - Approuve le versement d'une subvention de 500 000 € dont 350 000 € en 2005 et 150 000 € en 2006 par la Communauté urbaine au CIRC pour la mise en place de l'Observatoire européen du cancer.

3° - Ces dépenses seront imputées aux crédits inscrits et à inscrire de la Communauté urbaine - exercice 2005 pour 350 000 € et exercice 2006 pour 150 000 € - compte 657 380 - fonction 90.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,